



Assemblée générale

Soixantième session

33^e séance plénière

Vendredi 14 octobre 2005, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Eliasson (Suède)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 7 de l'ordre du jour (suite)

Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des points inscrits à l'ordre du jour

Lettre datée du 7 octobre 2005, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Comité des conférences (A/60/344/Add.1)

Le Président (*parle en anglais*) : Les membres savent qu'en application du paragraphe 7 de la partie I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, aucun organe subsidiaire de l'Assemblée ne pourra se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée sauf si celle-ci l'autorise expressément.

L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme demande donc l'autorisation de poursuivre sa session à New York durant la soixantième session de l'Assemblée générale, étant bien entendu que cette session se poursuivra dans le cadre des locaux et des services disponibles de manière à ne pas perturber les activités de l'Assemblée générale. Il est également bien entendu que tout sera fait pour garantir une utilisation optimale des services de conférence.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite autoriser l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme à se réunir durant la principale partie de la soixantième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Points 66 et 47 de l'ordre du jour (suite)

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et l'appui international

a) Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

Rapport du Secrétaire général (A/60/178)

Note du Secrétaire général (A/60/85)

b) Les causes des conflits et la promotion de la paix et du développement durables en Afrique

Rapport du Secrétaire général (A/60/182)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, plus particulièrement en Afrique

Note du Secrétaire général (A/60/208)

M. Jenie (Indonésie) (*parle en anglais*) : la délégation de l'Indonésie voudrait remercier le

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Secrétaire général de son troisième rapport d'ensemble faisant état des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/60/178). Présentant des observations sur le rapport, l'Indonésie voudrait s'associer à la déclaration prononcée par le représentant de la Malaisie au nom des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ainsi qu'à la déclaration du représentant de la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le rapport incite à l'optimisme et encourage la communauté internationale à voir en l'Afrique un continent rempli de possibilités. Contrairement aux images continuellement négatives que les médias font circuler par le monde jour après jour, nous tirons du rapport l'image d'ensemble équilibrée d'un continent qui se réinvente et qui utilise le cadre du NEPAD pour son développement. L'Indonésie appuie ce processus, qui a conduit, jusqu'à ce jour, à des changements appréciables.

Cela ne veut pas dire que le chemin qui reste à parcourir sera aisé. Il y a des contraintes. Sans un soutien international considérable, les États africains auront beaucoup de mal à mettre en œuvre le NEPAD, qui leur permettra également de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. À ce jour, ils ont réussi à jeter des fondements solides grâce à des réformes politiques essentielles menées en vue de faciliter le processus de mise en œuvre et, en fin de compte, de permettre aux États africains de s'intégrer pleinement à l'économie mondiale.

Comme le Document final du sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), qui définit le rôle de la communauté internationale dans la mise en œuvre du NEPAD, le rapport du Secrétaire général est tout aussi précis quant aux diverses formes que peut recouvrir l'appui international à fournir. L'Indonésie est également d'avis que les donateurs doivent s'acquitter des engagements qu'ils ont pris de promouvoir un commerce libre et équitable, de faciliter un accès plus fiable aux marchés des pays développés, ainsi que de rendre les traitements antirétroviraux accessibles pour que les pays africains puissent contenir la pandémie du VIH/sida, qui a très gravement compromis le processus de développement sur le continent.

Les donateurs doivent également accroître leur aide publique au développement et alléger davantage la dette de l'Afrique. Nous appuyons donc la position

adoptée par le Groupe africain, telle qu'exposée par la Namibie, qui s'est félicitée de la décision prise par le G-8 d'annuler dans sa totalité la dette des pays pauvres très endettés, mesure qui a reçu l'approbation du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Mais cet allègement ne doit pas se limiter aux seuls pays pauvres très endettés et doit s'étendre aux pays non africains à revenu intermédiaire.

Devant des besoins aussi pressants, l'appui à l'Afrique, aussi important soit-il, ne suffira guère à permettre à ce continent d'éliminer les barrières non souhaitées qui font obstacle à son développement. À cet égard, et sur la base de sa longue histoire de coopération avec les pays africains, qui remonte à la Conférence de Bandung de 1955, l'Indonésie participe activement à un certain nombre d'initiatives qui permettront d'accélérer la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La plus importante de ces initiatives est peut-être le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique, qui a été lancé au Sommet Asie-Afrique tenu à Jakarta en avril 2005. Ce sommet commémorait le cinquantième anniversaire de la Conférence Asie-Afrique de 1955, qui a marqué un tournant dans l'histoire politique des deux continents. Placée sous le signe de la justice, cette Conférence de 1955 a renforcé la volonté de lutter contre le colonialisme.

Alors, le vieil ennemi du développement de l'Asie-Afrique était le colonialisme; aujourd'hui, l'ennemi, c'est la pauvreté. Le Partenariat stratégique est conçu pour promouvoir la solidarité politique, mais également pour renforcer les liens socioculturels et la coopération économique. La lutte contre la pauvreté présente donc un intérêt particulier. S'inspirant des initiatives existantes, le Partenariat permettra à l'Asie et à l'Afrique de conjuguer leurs ressources et leur savoir-faire au service d'un développement axé sur l'homme.

En vue de promouvoir le développement humain, un réseau universitaire pour le développement Asie-Afrique est en cours de mise sur pied. Avec la coopération du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Université des Nations Unies et de l'UNESCO, une étude de faisabilité a déjà été effectuée pour déterminer les ressources dont ledit réseau pourrait disposer pour répondre aux besoins spécifiques qu'il rencontrera dans un premier temps.

L'Indonésie est membre du groupe restreint travaillant sur le réseau, avec l'Algérie, le Japon et l'Afrique du Sud. Ce réseau, qui incarne l'esprit de la coopération Sud-Sud, a donné priorité pour une action immédiate aux domaines suivants : agriculture, sécurité alimentaire, promotion des petites et moyennes entreprises, santé et infrastructure – l'électricité, l'eau, les télécommunications et le transport avant tout.

Le Partenariat stratégique sera également axé sur le commerce et les programmes d'aide aux investissements, qui permettront un échange continu et rentable de biens et services entre les deux régions. Afin de continuer d'élargir cette interaction, il y aura des échanges d'informations réguliers pour encourager la promotion des possibilités commerciales et des débouchés pour les entreprises.

Les secteurs privés des deux régions devraient jouer un rôle fondamental s'agissant de dynamiser l'économie entre l'Afrique et l'Asie. Pour permettre cette coopération, le Sommet des chefs d'État et de gouvernement s'accompagnait également d'un Sommet commerce entre l'Asie et l'Afrique, dont le thème principal était de rechercher des débouchés pour les entreprises, de promouvoir le commerce et l'investissement et de rechercher les moyens de générer les ressources nécessaires pour cette initiative. Cette relation créera la possibilité de coentreprises, de fusions et de coopération des marchés financiers. Des mesures ont également été prises pour examiner les questions énergétiques, en coopération avec le secteur privé. Le Colloque afro-asiatique sur les énergies renouvelables a vivement préconisé la formulation d'un plan d'action pour les deux régions couvrant la période 2005-2015.

M. Zarif (République islamique d'Iran) Vice-Président, assume la présidence.

Le Partenariat favorisera également davantage de contacts entre les peuples. Avant le Colloque afro-asiatique de 2005, l'Indonésie avait organisé en avril 2005, à Jakarta, l'Atelier afro-asiatique sur le rôle des femmes et des jeunes. Cet atelier a reconnu la nécessité de promouvoir et d'améliorer le statut, le rôle et la condition des femmes et des jeunes dans le contexte du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique, en tant que partie intégrante du bien-être et de la prospérité des deux continents.

Grâce à la coopération technique entre pays en développement, des pays d'Asie – dont l'Indonésie –

ont été en mesure de partager avec des pays d'Afrique l'information sur les pratiques optimales pour le développement et ont fourni des compétences et une expertise applicables à des activités de règlement des problèmes qui affectent le développement de l'Afrique. Entre 1998 et 2005, l'Indonésie a formé des Africains d'un grand nombre de pays dans des domaines aussi divers que la planification familiale et la santé, le développement rural, l'agriculture, la sylviculture et le microfinancement. Dans le cadre du Centre pour la coopération technique Sud-Sud du Mouvement des pays non alignés en Indonésie, mon pays prévoit d'assurer de nouveaux stages de formation sur les petites et moyennes entreprises, le microfinancement et l'application des technologies de l'information et de la communication.

Les diverses initiatives que j'ai mentionnées sont le reflet de la solidarité continue et de l'appui que nous manifestons à l'égard de nos frères africains, qui mettent actuellement en œuvre le NEPAD et poursuivent la réalisation des OMD dans l'espoir de réussir. Comme l'indique la Charte du NEPAD, les Africains doivent être les architectes de leurs propres progrès continus. Mais pour que le processus d'habilitation et d'autonomie soit couronné de succès, un appui extérieur serait utile. L'Indonésie continuera à jouer son rôle.

M. Okio (Congo) : Notre chef de délégation m'a chargé de donner lecture de sa déclaration, qui suit. Je voudrais féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour l'excellent rapport qu'il a présenté, pour la troisième année consécutive, sur les progrès de la mise en œuvre et de l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/60/178). Ce rapport attire une fois de plus notre attention, non seulement sur les défis et contraintes à relancer et surmonter, mais aussi sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du NEPAD.

En m'associant aux déclarations faites par S. E. M. Martin Andjaba, Ambassadeur Représentant permanent de la Namibie, au nom du Groupe africain, et de S. E. M. Stafford Neil, Ambassadeur Représentant permanent de la Jamaïque, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, je voudrais, à l'instar des délégations qui m'ont précédé, faire les quelques commentaires ci-après.

Il y a quatre ans, les dirigeants africains ont adopté le NEPAD dont le but est de réaliser une

croissance large et équitable devant permettre à l'Afrique de réduire la pauvreté et de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Au moment où nous procédons à cette évaluation, la tentation est grande de dire que très peu de progrès ont été accomplis depuis un an et cela est d'autant plus vrai que tout progrès reste hypothéqué par l'ampleur des défis tels que le trafic illicite des armes légères et de petit calibre, le mercenariat, l'exploitation illégale des ressources naturelles, le chômage des jeunes et le VIH/Sida. Mais il convient de se féliciter d'abord des efforts réalisés par les pays africains pour la promotion de la paix et de la sécurité, ainsi que dans l'élaboration des programmes et projets prioritaires du NEPAD, à savoir les transports, l'énergie, l'eau, la santé, l'éducation et l'informatique, l'environnement, l'agriculture, la science et la technologie, l'industrialisation, etc. De tels efforts donneront des résultats, nous en sommes sûrs, s'ils bénéficient de l'appui nécessaire.

C'est ici l'occasion de se féliciter de la mobilisation notée depuis un an de l'opinion publique internationale en faveur de l'Afrique et de l'appui que les gouvernements partenaires du développement ont promis d'apporter à ce continent. Nous apprécions très favorablement les annonces faites ici en vue de l'amélioration de l'aide publique au développement (APD) par le Canada et l'Union européenne, et tout ce qui sera fait dans ce sens. La décision du Groupe des Huit à Gleneagles d'annuler la dette de 18 pays à faible revenu dont 14 africains, et les engagements pris récemment par certains pays développés au dernier Sommet mondial d'augmenter l'aide publique au développement sont autant de signes encourageants en faveur de l'Afrique et pour la réalisation du NEPAD. Nous attendons que certaines de ces mesures, comme l'annulation de la dette, soient élargies à d'autres groupes de pays qui en sont pour l'instant exclus alors qu'ils sont admissibles à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Pour une mise en œuvre urgente du NEPAD et pour un appui substantiel à celui-ci, j'aimerais, à mon tour, souscrire aux grandes orientations que le Secrétaire général nous suggère dans son rapport. Sur le plan régional, il s'agit, entre autres, de renforcer la capacité des institutions nationales et régionales chargées de la mise en œuvre du NEPAD, en les dotant de compétences techniques et de ressources financières adéquates; d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure coordination entre les plans de

développement nationaux et les priorités du NEPAD par le moyen, entre autres, du Mécanisme d'évaluation intra-africaine mis en place dans le cadre du NEPAD avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), mécanisme auquel le Congo a déjà adhéré; de favoriser une plus grande participation du secteur privé à la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD et au plan international, il importe d'exhorter les partenaires du développement de l'Afrique à faire diligence sur les décaissements de montants pour la mise en œuvre des programmes prioritaires du NEPAD; de promouvoir et d'accélérer la coopération Sud-Sud dont l'importance a été encore soulignée au Sommet Asie-Afrique tenu à Jakarta en avril 2005 et au deuxième Sommet du Sud qui a eu lieu à Doha (Qatar) en juin 2005; de parvenir, lors de la prochaine réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hong Kong en décembre 2005, à des décisions commerciales revêtant un intérêt particulier pour l'Afrique, à savoir l'élimination progressive des subventions des pays riches à leurs agriculteurs et l'accès des produits africains sur les marchés internationaux; enfin, d'améliorer la qualité et la coordination de l'appui fourni au NEPAD par le système des Nations Unies au moyen de consultations régulières et approfondies avec l'Union africaine.

Après une telle revue, nous aimerions réaffirmer notre adhésion à ce troisième rapport du Secrétaire général dont les grandes orientations constituent un véritable programme pour une mise en œuvre rapide et un appui plus efficient au NEPAD.

M. Kapoma (Zambie) (*parle en anglais*): Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général pour ses rapports riches d'information sur les points de l'ordre du jour que nous examinons aujourd'hui.

Nous trouvons ces rapports très utiles pour nos débats.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par les représentants de la Namibie, au nom du Groupe des États africains, du Lesotho, au nom des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA), et de la Jamaïque, au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Au Sommet de Lusaka de 2001, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine ont fondé le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui a

essentiellement pour but de renforcer la capacité des pays africains à réduire l'étendue de la pauvreté sur le continent et à intensifier leurs efforts de développement économique. Si nous reconnaissons que l'appui fourni jusqu'ici par la communauté internationale nous a aidés à avancer vers la réalisation des objectifs du NEPAD, il n'en est pas moins vrai que cet appui est resté insuffisant et que les besoins se sont accrues. Même si le NEPAD est une initiative des pays africains pour les pays africains, il est urgent que la communauté internationale le soutienne davantage.

L'Union africaine s'est dotée du Mécanisme d'évaluation interafricaine, dont le rôle est de veiller à ce que les politiques et pratiques des pays participants soient conformes aux valeurs, aux codes et aux normes convenus dans la Déclaration de l'Union africaine sur la démocratie, la gouvernance politique et économique et la gestion des entreprises. À cette fin, les États membres de l'Union africaine se sont engagés à adopter les lois, politiques et normes appropriées et à se doter des capacités humaines et institutionnelles requises.

Dans le cadre du NEPAD, la Zambie s'attache à développer les infrastructures au niveau national en modernisant celles déjà en place et en en bâtissant de nouvelles dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, des industries extractives, de l'éducation, de la santé et des ressources humaines.

Concernant le paludisme, la Zambie approuve pleinement les conclusions et recommandations de l'Organisation mondiale de la santé contenues dans le document A/60/208, d'après lesquelles, notamment, les pays d'endémie palustre devraient évaluer et satisfaire les besoins en ressources humaines intégrées à tous les niveaux du système de santé. Cela irait dans le sens des cibles de la Déclaration d'Abuja de 2000 sur le projet Faire reculer le paludisme en Afrique, ainsi que des objectifs de développement adoptés par la communauté internationale dans la Déclaration du Millénaire.

Mon gouvernement et ses partenaires de coopération ont mis en œuvre une stratégie nationale de lutte antipaludique qui vise à accélérer la réalisation des objectifs de la Zambie en matière de lutte antipaludique et à mesurer les incidences des progrès accomplis dans ce domaine. À cet égard, mon gouvernement a adopté une nouvelle politique de traitement antipaludéen afin de résoudre le problème de la pharmacorésistance. En outre, nous restons

résolus à réformer le secteur de la santé en dépit des nombreux problèmes qu'il affronte et continuons de subventionner la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et de médicaments aux communautés défavorisées.

Ma délégation accueille favorablement le document final du Sommet mondial tenu en septembre 2005 à l'ONU (*résolution 60/1*) qui reconnaît, entre autres choses, que le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses constituent de graves dangers pour le monde entier. Ces maladies restent des obstacles majeurs à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À travers une loi adoptée par le Parlement, mon gouvernement a créé le Conseil national de lutte contre le VIH/sida, les infections sexuellement transmissibles et la tuberculose, qui est chargé de coordonner tous les efforts d'intervention.

Pour terminer, ma délégation appelle la communauté internationale dans son ensemble, et tout particulièrement le système des Nations Unies, à continuer de soutenir la Zambie dans son combat contre le paludisme et d'autres maladies infectieuses.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Ma délégation se réjouit de pouvoir participer à ce débat commun pour partager ses vues sur les aspects de la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

Le troisième rapport complet du Secrétaire général (*A/60/178*) offre une judicieuse analyse des progrès et contraintes qui ont marqué la période à l'examen. Nous félicitons le Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de tout le travail accompli à cet égard, dont la conclusion est limpide : « Le NEPAD ne saurait être couronné de succès sans une augmentation considérable de l'appui apporté par la communauté internationale. » (*Ibid, par. 3*)

Nous notons avec satisfaction qu'une mobilisation sans précédent de l'opinion publique internationale en faveur de l'Afrique a été observée. Nous voudrions donc rendre ici hommage à M. Ibrahim Gambari, ancien Conseiller spécial pour l'Afrique, pour son engagement personnel en faveur du partenariat mondial pour le développement de l'Afrique. Nous félicitons aussi les pays africains des efforts engagés et des progrès accomplis dans les

domaines de la bonne gouvernance, de la démocratie et des droits de l'homme. Il y a également lieu de se féliciter des tendances positives observées dans la quasi-totalité des domaines prioritaires définis par le NEPAD. Cependant, une autre réalisation – et peut-être la plus importante – réside dans l'intensification de l'intégration régionale, la création de communautés économiques régionales et, en fin de compte, la consolidation d'une stratégie globale de développement fondée sur le contrôle national. Nous pensons que ces faits positifs stimuleront l'accroissement de l'appui international dans le but de triompher des défis du développement.

Dans son rapport, le Secrétaire général indique clairement que l'absence de l'infrastructure demeure un problème de taille, dont les implications sont très diverses. Aussi pensons-nous qu'une hausse des investissements dans le domaine du renforcement des capacités et du développement de l'infrastructure aura des effets bénéfiques à long terme.

En outre, les mécanismes de coopération régionale et sous-régionale, épaulés par la communauté internationale, pourraient concourir à la mise en place d'axes de transport de l'énergie, à la création d'un système efficace de transport en transit et à l'accroissement des transactions commerciales à l'échelle régionale. À long terme, ces mécanismes pourraient avoir le potentiel nécessaire pour édifier un réseau économique régional autonome. Dans l'intervalle, nous sommes convaincus que le secteur social, en particulier les domaines de la santé et de l'éducation, devrait occuper une place de choix dans l'aide internationale destinée au volet économique du NEPAD.

Nous pensons que la coopération Sud-Sud, en particulier la formation de professionnels de la santé et les programmes d'échange de connaissances, est en mesure de venir à bout des problèmes actuels dans le domaine de la prestation et de la gestion des soins de santé.

S'agissant de l'intervention internationale, nous saluons et approuvons la priorité accordée aux besoins de l'Afrique dans l'agenda international du développement, ainsi que le renouvellement de nos engagements dans le document final du Sommet mondial de 2005 (*résolution 60/1*). Nous applaudissons par ailleurs aux récentes initiatives en matière d'aide et d'allègement de la dette. Enfin, nous pensons que la

prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce sera une occasion décisive de rendre le régime commercial plus favorable et de l'axer sur le développement, en particulier dans l'intérêt des pays les moins avancés.

Nous avons étudié avec grand intérêt le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/60/182. Il offre une vue d'ensemble pertinente de l'évolution des conflits en Afrique, ainsi qu'une analyse de l'efficacité de la coopération internationale dans les domaines de la prévention et du règlement des conflits, du maintien de la paix, de la reconstruction et du relèvement.

Bien que le nombre des pays en situation de conflit armé ou en proie à des troubles civils soit en baisse, nous ne devons évidemment pas nous réjouir trop vite de ce qui a été réalisé jusqu'ici. Les menaces économiques et sociales, d'un côté, et les conflits intérieurs, de l'autre, continuent de miner les dialogues noués en vue de consolider la paix. Nous sommes convaincus que la communauté internationale devrait, sous la houlette de l'ONU, s'employer à conjurer ces menaces de manière opportune, cohérente et complète.

Il convient ici de faire état du renforcement des capacités de consolidation et de maintien de la paix de l'Union africaine. Nous souscrivons à la recommandation suivante du Secrétaire général : « Il est essentiel pour la communauté internationale de fournir le soutien financier nécessaire pour renforcer les capacités de l'Union africaine en matière de maintien de la paix et de mettre en place la Force africaine en attente. » (*A/60/182, par. 81*)

S'agissant du maintien de la paix et de la reconstruction, nous considérons que le désarmement, la réinsertion des réfugiés et le développement postconflituel à long terme devrait être une des composantes principales, et particulièrement importantes, des activités postconflituelles. En conséquence, nous avons appuyé la création de la Commission de consolidation de la paix et attendons avec impatience son entrée en activité dans les plus brefs délais.

Parce que l'Azerbaïdjan est un pays touché par un conflit avec une économie en transition, il dispose de ressources financières limitées à consacrer à la mise en œuvre du NEPAD. Toutefois, nous sommes tout à fait disposés à mettre nos capacités institutionnelles et humaines au service de ce partenariat. En tant que pays producteur et exportateur de pétrole, l'Azerbaïdjan a

un grand avantage comparatif en matière de formation d'ingénieurs, de travailleurs et de chercheurs dans le domaine pétrolier. De jeunes hommes et femmes ambitieux venus de pays frères africains reçoivent depuis des décennies un enseignement supérieur dans notre Académie du pétrole, ainsi que dans d'autres établissements d'enseignement. Nous sommes fiers de dire qu'aujourd'hui, nombre d'entre eux occupent des fonctions importantes au sein du gouvernement de leurs pays respectifs et dans le secteur privé, partout en Afrique, et contribuent au développement national. L'Azerbaïdjan est disposé à fournir une aide à l'éducation et à la formation des jeunes cadres africains. Nous pensons que la prolongation de ce partenariat contribuerait au renforcement des capacités humaines de l'Afrique et permettrait une gestion durable et rationnelle des ressources naturelles sur l'ensemble de ce continent.

M. Chaudhry (Pakistan) (*parle en anglais*) : Pour la troisième année consécutive, cette Assemblée examine conjointement les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'appui international qui lui est fourni, ainsi que les recommandations du Secrétaire général. Nous nous félicitons de cette pratique. Elle est conforme à l'opinion ancienne, encore récemment déclarée au Sommet de septembre 2005, selon laquelle le développement, la paix et la sécurité sont solidaires et se renforcent mutuellement. On ne parviendra à une paix durable que grâce à une stratégie d'ensemble.

Nous sommes heureux de constater que les deux rapports complémentaires du Secrétaire général au titre de ce point de l'ordre du jour brossent un tableau complet des progrès réalisés dans la promotion du développement durable, de la paix et de la sécurité en Afrique au cours de l'année écoulée.

Les menaces économiques et sociales, notamment la pauvreté, les maladies infectieuses et la dégradation de l'environnement, ainsi que les conflits internes, continuent d'affliger le continent. Le Secrétaire général a noté que si l'attention de la communauté internationale s'est, par la force des choses, tournée vers de telles menaces, il y a lieu de craindre que les ressources financières et humaines nécessaires pour régler ces problèmes multidimensionnels interdépendants ne restent bien en deçà de ce qui serait nécessaire.

Il est encourageant de constater que le sommet des Nations Unies du mois dernier a décidé de renforcer la coopération avec le NEPAD en mobilisant des ressources financières internes et externes pour appuyer l'Afrique. Le sommet 2005 a également réaffirmé que le développement constituait un objectif en soi. Le Pakistan est fermement convaincu que le développement est le meilleur moyen de prévenir les conflits, et pas seulement pour empêcher qu'un pays ne retombe dans le conflit.

Nous félicitons les dirigeants africains de la vision dont ils ont fait preuve avec le lancement du NEPAD, initiative conduite, prise en main et inspirée par l'Afrique qui fournit un cadre intégré et global à la croissance et au développement de l'Afrique.

Le rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés par le NEPAD et l'appui international qui lui est fourni (A/60/178) appelle à juste titre l'attention sur les défis et contraintes rencontrés dans sa mise en œuvre. Nous appuyons les recommandations du Secrétaire général qui appelle, premièrement, au renforcement de la capacité des institutions nationales et régionales qui ont pour tâche de mettre en œuvre le NEPAD; deuxièmement, à une cohérence et une coordination accrues entre les plans nationaux de développement et les priorités du NEPAD; troisièmement, à la promotion d'une plus grande participation du secteur privé à la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD; quatrièmement, à ce que la communauté internationale s'acquitte de ses engagements et fournisse l'appui promis; et, cinquièmement, à ce que les pays africains fassent la preuve de leur engagement en faveur de réformes économiques et sociales grâce à une gestion économique saine et à la mise en œuvre des priorités du NEPAD.

Nous nous félicitons de l'initiative de la Banque mondiale de développer le Plan d'action pour l'Afrique.

Le rapport intérimaire du Secrétaire général intitulé « Les progrès accomplis dans la mise en œuvre et l'appui international : les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/60/182) met en relief, en particulier, la nécessité de porter une attention spéciale à la reconstruction postconflituelle et à la consolidation de la paix, ce qui est particulièrement pertinent dans le cas de l'Afrique. La résolution 59/255, adoptée par

l'Assemblée générale l'année dernière, a souligné la nécessité d'une collaboration permanente entre le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité afin d'adopter une approche cohérente.

Dans le contexte de la paix et de la sécurité, l'une des plus grandes réalisations du Sommet de septembre a été la décision de créer une Commission de consolidation de la paix, ce qui est particulièrement pertinent pour l'Afrique. L'Afrique est certaine de gagner beaucoup également aux décisions prises au Sommet sur le règlement pacifique des différends, la prévention des conflits, le maintien de la paix, l'État de droit, les personnes déplacées dans leur propre pays, la protection et l'aide à fournir aux réfugiés, la prévention des génocides, la cohérence à l'échelle du système, en particulier en ce qui concerne l'assistance humanitaire, et la coopération avec les organisations régionales.

La tâche redoutable qui nous attend est de mettre en œuvre tous ces engagements et toutes ces décisions. Cela exigera l'appui continu et durable de la communauté internationale. Nous nous félicitons, dans ce contexte, de l'engagement de l'Union européenne et du Groupe des Huit en matière d'appui à long terme à l'Afrique.

Pour sa part, le Pakistan a toujours appuyé les aspirations politiques et économiques de l'Afrique et il est en faveur d'une mise en œuvre efficace et rapide des objectifs du NEPAD.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le Pakistan est fier de contribuer aux opérations de maintien de la paix déployées en Afrique par les Nations Unies. Notre personnel militaire et civil a participé aux opérations des Nations Unies au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Namibie, en République démocratique du Congo, au Sahara occidental, en Sierra Leone et en Somalie.

Dans le contexte de la coopération Sud-Sud, le Pakistan a fourni une assistance aux pays africains dans divers domaines. Au titre du programme spécial de mon gouvernement en matière d'assistance technique à l'Afrique, des centaines de jeunes cadres africains ont reçu une formation au Pakistan dans divers domaines tels que le secteur bancaire, l'administration publique, la diplomatie et l'aviation civile. Le Pakistan fournit également une formation militaire à des officiers qui viennent d'un certain nombre de pays africains. Nous travaillons actuellement à élargir encore la portée et l'ampleur de

nos programmes d'assistance et de coopération en Afrique.

Je voudrais terminer en disant que les défis auxquels l'Afrique est confrontée sont immenses, mais que les possibilités, les moyens et ressources permettant de les affronter sont également immenses. Le NEPAD fournit un cadre d'action réaliste. L'Union africaine apparaît de plus en plus comme un élément dynamique qui promeut le contrôle africain des problèmes rencontrés par le continent. Les organisations sous-régionales du continent africain jouent aussi un rôle important. Nous espérons que ces mécanismes régionaux et sous-régionaux permettront de consacrer une attention et des ressources accrues au développement social et économique à mesure que les conflits et crises qui absorbent actuellement la plus grande partie de leur énergie seront maîtrisés.

Des engagements internationaux importants et de grande portée ont été pris pour aider l'Afrique. Avec une volonté politique égale de la part de la communauté internationale, en particulier du monde développé, d'honorer loyalement ces engagements, l'Afrique peut espérer réaliser son plein potentiel politique et économique, contribuant ainsi à la paix et à la sécurité internationales.

M. Irhiam (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je suis heureux de vous voir présider le débat sur des points qui revêtent une importance particulière pour le continent africain, auquel mon pays appartient. Je tiens à rendre hommage à la déclaration liminaire du Président de l'Assemblée générale; elle est importante, et je suis sûre qu'elle jouera un rôle important dans nos débats sur cette question. Je tiens à aussi à m'associer aux déclarations prononcées par les représentants de la Namibie et de la Jamaïque, respectivement au nom du Groupe des États africains et du Groupe des 77 et la Chine.

Les chefs d'État africains ont compris depuis longtemps que l'instauration de la paix et de la stabilité sur le continent africain est une condition *sine qua non* du développement. Cela a été réaffirmé à plusieurs reprises par le Secrétaire général dans ses rapports à l'Assemblée générale. L'Union africaine a par conséquent déployé tous les efforts nécessaires pour instaurer la paix et la sécurité internationales sur notre cher continent, notamment en créant le Conseil de paix et de sécurité, auquel elle a confié la tâche d'identifier les menaces à la paix et de maintenir la paix. L'Union

africaine a aussi renforcé ses capacités d'intervention et de médiation en créant la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique. Elle tente aujourd'hui de constituer une force africaine d'intervention et un système continental d'alerte rapide.

Tout en rendant hommage à la contribution qu'apporte l'Organisation des Nations Unies pour le règlement des conflits et l'établissement de la paix sur le continent africain, nous espérons aussi que la communauté internationale fournira l'appui financier nécessaire au renforcement des capacités de l'Union africaine dans le domaine du maintien de la paix, afin que cette organisation parvienne à mettre fin à tous les conflits sur le continent, d'autant plus que leur nombre s'est considérablement réduit au cours des dernières années.

Les dirigeants africains ont réaffirmé leur détermination à assurer le succès du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) par l'adoption de mesures efficaces pour sa mise en œuvre, car il s'agit d'une initiative qui vise à réaliser les aspirations des pays africains en matière de développement global et à assurer leur intégration dans l'économie mondiale. L'Afrique est bien consciente de d'avoir la responsabilité principale de la mise en œuvre du NEPAD. Cependant, la faiblesse chronique des économies africaines, due au pillage des ressources et aux privations dont les Africains ont été victimes durant la longue période de colonisation, fait que les pays africains n'ont pas d'autre choix que de recourir à l'appui financier du système des Nations Unies, des institutions financières internationales et des pays développés pour atteindre les objectifs du NEPAD.

Dans son rapport publié sous la cote A/60/178, le Secrétaire général signale que le NEPAD ne pourra réussir qu'avec un accroissement considérable de l'appui prêté par la communauté internationale. Le rapport précise aussi qu'il est urgent que les engagements pris par les partenaires pour le développement de l'Afrique se traduisent en des résultats concrets.

Sans entrer dans trop de détails et de chiffres, j'aimerais souligner la contribution qu'apporte la Libye à différents aspects du développement dans les pays africains. Nous avons fourni une assistance pour lutter contre les épidémies et surmonter les effets des catastrophes naturelles – inondations, sécheresses, infestations de criquets et d'autres insectes nuisibles.

Nous voulons aussi citer notre participation à la coopération Sud-Sud en matière médicale, en collaboration avec notre voisin le Nigéria et le pays ami qu'est Cuba, pour mettre en place des dispensaires et des centres médicaux qui fournissent des traitements et des médicaments dans un grand nombre de pays africains.

Prenant en compte l'augmentation du prix du pétrole et ses conséquences désastreuses pour les pays africains, notamment ceux qui traversent des crises économiques, le Guide de la révolution libyenne a appelé à la tenue d'une réunion des pays africains producteurs de pétrole pour trouver une solution à ce problème.

Devant les sombres statistiques sur la situation de l'Afrique et la prévalence de maladies telles que le sida, le paludisme et la tuberculose – avec les conséquences humaines et les effets matériels et financiers de ces maladies sur les budgets et les plans de développement sur le continent – nous pensons que les conséquences futures de la situation du continent auront une incidence sur la paix et la sécurité, non seulement en Afrique mais aussi au niveau mondial. À cet égard, j'aimerais faire part à l'Assemblée générale d'une histoire rapportée par un journaliste qui effectuait un reportage dans un village africain. Lors de son passage, il n'y a trouvé que des personnes âgées – hommes et femmes –, ainsi que des enfants, et aucun représentant des classes d'âge intermédiaire. Il avait pensé que les jeunes étaient partis chercher du travail dans les villages et villes des alentours, mais à sa grande surprise il apprit que les jeunes étaient tout simplement morts du sida. Il ne restait plus que les enfants et les personnes âgées, dont une partie étaient aussi atteints par la maladie. Cette histoire nous rappelle la situation difficile que connaît l'Afrique.

Nous avons reconnu que la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont indissolublement liés. Ces éléments sont les piliers de l'ordre international et les fondements de la paix et de la prospérité. C'est pourquoi il est difficile pour la communauté internationale de jouir de leurs bienfaits en l'absence du développement en Afrique. Il ne saurait y avoir de développement et de stabilité dans le monde sans développement en Afrique.

Nous aimerions saisir cette occasion pour rendre hommage à l'Organisation mondiale de la santé et au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

pour leurs efforts dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Nous tenons aussi à souligner le rôle important joué par les médecins et les autres catégories professionnelles des services de santé en Afrique.

Nous souhaitons souligner que les pays développés doivent tenir leurs promesses. Le moment est venu que les paroles se traduisent en actes concrets.

M. Zhdanovich (Biélorus) (*parle en russe*) : Dans le cadre de notre débat sur les problèmes de l'Afrique, nous notons avec satisfaction que des tendances positives se sont récemment dégagées sur ce continent. Il y a eu une réduction significative du nombre de conflits majeurs; la création du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, dont l'objectif est d'appuyer les efforts déployés au plan national pour renforcer le système de gouvernance politique, économique et des entreprises; et l'augmentation du taux de croissance économique sur le continent, même si celle-ci n'est pas encore suffisante pour garantir que seront atteints les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le renforcement de la stabilité sur le continent africain est l'un des défis majeurs auxquels la communauté internationale est confrontée. Relever ce défi doit devenir un élément capital de l'élaboration, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, d'un système mondial capable de s'attaquer aux menaces et défis du monde d'aujourd'hui.

Avec le reste de la communauté internationale, le Belarus se félicite de la création du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le NEPAD reflète le désir des peuples d'Afrique de prendre en main les questions de développement du continent et de mettre fin à la famine, à la pauvreté, aux maladies et aux inégalités. Nous sommes persuadés que la communauté internationale doit appuyer plus activement l'application de ce programme, notamment en lui affectant les ressources financières appropriées.

Lors de la préparation du Sommet de 2005, nos partenaires du monde industrialisé ont beaucoup parlé de l'importance d'une bonne gouvernance à tous les niveaux pour assurer une croissance économique durable et le progrès social dans le monde entier.

Le NEPAD constitue une preuve éclatante de bonne gouvernance au niveau régional. Nous estimons

que le sommet de l'ONU qui vient de se tenir doit servir de tremplin pour accélérer le processus d'application de ce programme. En cette ère de mondialisation, c'est non seulement l'Afrique qui en sortira gagnante, mais également la planète tout entière.

M^{me} Núñez de Odremán (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : La République bolivarienne du Venezuela s'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur de la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Toutefois, nous aimerions faire quelques observations particulières intéressant notre pays, dans le cadre du point de jour aujourd'hui à l'examen.

Au cours du XVIII^e siècle, des Africains originaires du Sénégal, de la Sierra Leone, du Bénin et du golfe de Guinée ont été amenés au Venezuela, pays alors colonial, où ils ont été soumis à l'esclavage, comme dans toutes les parties des Caraïbes. Ils ont servi de main-d'œuvre dans les plantations de café, de cacao et de canne à sucre ou ont été utilisés comme employés de maison par les propriétaires terriens créoles et les autorités coloniales, qui régnaient en maîtres sur la terre.

S'ils ne représentent pas la majorité de la population vénézuélienne, qui était composée essentiellement de descendants d'Espagnols et de divers groupes autochtones, entre autres, dont le métissage avait commencé dès le XVI^e siècle, ils constituaient néanmoins des groupes de population qui se sont installés le long des 2000 kilomètres de la côte du Venezuela sur la mer des Caraïbes. De là ont été semées les racines de la culture africaine que nous affichons aujourd'hui avec orgueil dans le cadre du syncrétisme de notre patrimoine culturel et de notre identité nationale.

Aujourd'hui, après trois siècles de métissage, cette contribution africaine a fait que, dans l'ensemble du pays, il existe une nombreuse population où l'on retrouve, de manière indivisible, les traces de l'ancêtre africain, l'héritage des ethnies autochtones et l'empreinte génétique et culturelle de l'Espagne.

Le processus menant à l'indépendance de la tutelle impériale de l'Espagne est devenu un projet national grâce à l'influence positive sur l'élite libératrice, civile et militaire, en 1816, de la Révolution haïtienne, première révolution anticoloniale égalitaire, qui a commencé dans les Caraïbes en 1804.

Par la suite, en 1816, notre libérateur, Simón Bolívar, alors qu'il débarquait sur la côte orientale du Venezuela en provenance de Haïti et appuyé par un contingent de Haïtiens, a manifesté sa reconnaissance envers la solidarité du Gouvernement et du peuple haïtiens en promulguant un décret, qui a eu un impact considérable sur le renforcement du processus d'émancipation de notre pays, par lequel il annonçait la libération de tous les esclaves du Venezuela. Cette liberté a été confirmée par la suite et s'est concrétisée en 1854, sous le gouvernement du général bolivarien José Gregorio Monagas.

Durant les années 70 et 80, la République bolivarienne du Venezuela, suivant une politique étrangère ininterrompue depuis la Deuxième Guerre mondiale, a apporté son soutien à l'indépendance d'un grand nombre de peuples africains, notamment ceux dont la lutte de libération nationale a été un conflit de longue durée, comme la Namibie. Il a toujours eu une position favorable à l'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud et l'a défendue depuis cette tribune.

L'héritage colonial africain est aujourd'hui encore une réalité pour les peuples du continent, soumis à une intervention directe et indirecte de la part des anciennes puissances coloniales, qui ne veulent pas abandonner leurs pratiques séculaires. C'est donc un fardeau considérable, et il faut éliminer la division, l'exploitation, l'exclusion, la pauvreté et la faim, qui sont les conséquences de cette ignominie.

Aujourd'hui, nous apprécions la force démographique de l'Afrique, son potentiel hydrologique, ses terres arables, sa richesse minérale, le niveau de conscience très élevé des dirigeants africains, leur volonté d'intégration, le culte qu'ils vouent au multilatéralisme et leur présence dans la communauté internationale, tous ces traits constituant une identité claire et progressiste que nous appuyons aujourd'hui et que nous considérons comme indispensable à la réalisation de l'équilibre entre les nations en vue d'éliminer la faim, la pauvreté universelle et l'exclusion des peuples.

La République bolivarienne du Venezuela joue un rôle croissant dans ses relations avec l'Afrique et partage pleinement ses souffrances, ses réalisations et ses rêves. Nous avons établi des ponts d'amitié, de solidarité et d'identité avec nos frères africains, grâce à notre politique extérieure qui tend à défendre la souveraineté, un monde multipolaire et le

multilatéralisme en tant qu'expression officielle. De là notre lutte irrévocable contre la pauvreté dans sa dimension mondiale.

Au début de 2005, nos relations avec le continent africain nous semblaient toutefois maigres et insuffisantes. Nous avons à peine des relations diplomatiques officielles avec l'Algérie, la Libye, le Maroc, l'Égypte, le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Kenya, la Namibie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée équatoriale, le Lesotho, l'Ouganda, le Rwanda, la République arabe sahraouie démocratique, la Tanzanie, la Tunisie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe, pays où les ambassades étaient rares et la représentation réduite à sa plus simple expression. Il n'y avait pas de relations avec les 20 autres pays africains qui, en majorité, se trouvent en Afrique subsaharienne.

En décembre 2004, nous avons créé une nouvelle section au sein du Ministère des affaires étrangères, avec un Vice-Ministre pour l'Afrique. En peu de temps, celui-ci a obtenu les résultats suivants : il a établi des relations diplomatiques durant le premier semestre 2005 avec la République du Soudan, Maurice, la République démocratique du Congo, la Somalie et le Tchad. Nous avons accédé à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Une aide humanitaire de 3 millions de dollars a été fournie au Burkina Faso, à la Mauritanie et au Niger dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Nous avons créé à l'Assemblée nationale une sous-commission pour l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique. Trois visites ont eu lieu : la première au Maroc et au Mali en mars 2005, la deuxième au Soudan et en Égypte en juin, et la troisième au Sénégal, en Gambie, au Bénin et au Nigéria en octobre. Il est prévu pour l'année prochaine que la République aura des relations avec tous les États africains. Cette sous-commission a demandé que la République entre à l'Union africaine en qualité d'État observateur. Enfin, du 13 au 20 novembre 2005, le Venezuela organisera un festival culturel avec les peuples africains, qui bénéficie déjà de la présence confirmée de 18 pays africains.

Enfin, la République bolivarienne du Venezuela se félicite des mesures politiques et des initiatives adoptées par les organisations et les pays africains en

vue d'appliquer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

M. Zenna (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer toute ma gratitude au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, qui a créé un Groupe consultatif sur l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Je souhaiterais également remercier le Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui international au NEPAD pour son rapport, intitulé « Des discours aux actes : mobiliser l'aide internationale pour valoriser le potentiel de l'Afrique » (A/60/85).

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par les Représentants permanents de la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et de la Namibie au nom du Groupe africain.

Le rapport du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre du NEPAD et de l'appui international à celui-ci (A/60/178) attire une fois encore l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de rester attachés aux principes de base du NEPAD. À notre avis, les deux messages centraux du rapport reflètent la responsabilité mutuelle et l'obligation de rendre des comptes qui sous-tendent le NEPAD. C'est cela que les dirigeants africains avaient à l'esprit lorsqu'ils ont lancé le NEPAD. En effet, le Partenariat ne peut être un succès si la communauté internationale n'accroît pas sensiblement son appui, il ne peut pas non plus être un succès si l'Afrique ne s'engage pas à renforcer la gouvernance économique et politique.

Le premier objectif de l'Union africaine est de placer au premier rang des priorités le programme de développement socioéconomique et d'œuvrer étroitement avec ses partenaires pour réaliser des changements réels dans le développement du continent. À cet égard, le NEPAD est l'instrument le plus efficace de la promotion du programme socioéconomique en vue d'améliorer le sort des peuples d'Afrique et de placer l'Afrique au premier plan du développement international.

Je souhaiterais saisir cette occasion pour souligner brièvement les mesures prises au niveau régional au titre du NEPAD, conformément à son programme d'action.

Au titre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, des projets susceptibles d'être financés ont été préparés dans plus de 30 pays africains et des efforts importants ont été faits pour mettre au point un mécanisme de contrôle afin de vérifier que les gouvernements africains respectent l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture.

En ce qui concerne le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, le Groupe de haut niveau de personnalités éminentes a déjà été créé. Depuis août 2005, 25 pays, dont le mien, se sont portés volontaires pour faire l'objet d'une évaluation et le processus a commencé avec un certain nombre d'évaluations.

Dans le domaine de l'infrastructure et du renforcement des capacités, des projets hautement prioritaires ont été approuvés par le Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD; ils seront exécutés par les communautés économiques régionales.

L'Éthiopie s'est consacrée à mettre en œuvre plusieurs politiques et programmes qui sont dans la lignée du NEPAD. Des efforts sont déployés dans les domaines de la gouvernance politique et économique. Le 15 mai 2005, l'Éthiopie a tenu pour la troisième fois de son histoire des élections multipartites. Des efforts sont également en cours pour renforcer le secteur public en vue de le rendre plus transparent, plus responsable et plus efficace. L'Éthiopie a élaboré et a commencé à mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités dans le secteur public. Des mesures pour lutter contre la corruption sont également à l'œuvre.

S'agissant des niveaux de dépense à atteindre – conformément à la stratégie de développement à long terme de l'Éthiopie, aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à notre programme de développement durable et de réduction de la pauvreté, et au NEPAD – les dépenses gouvernementales ont été progressivement consacrées à la réduction de la pauvreté dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

Le Président assume à nouveau la présidence.

En ce qui concerne l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes et l'émancipation des femmes, plusieurs mesures ont été mises en œuvre ces dernières années pour consolider l'émancipation des

femmes. Dans ce contexte, le Bureau des affaires féminines, placé sous l'autorité du Bureau du Premier Ministre, a préparé un plan d'action national sur la parité hommes-femmes qui est également dans la lignée de la Déclaration de Beijing sur la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le Bureau des affaires féminines a été récemment promu au rang ministériel.

Nous partageons les opinions exprimées par le Groupe consultatif s'agissant du consensus croissant sur ce qui a besoin d'être fait en Afrique et des domaines prioritaires identifiés pour la mise en œuvre. En effet, nous ne pouvons penser réaliser la croissance et le développement durables en Afrique sans transformer ses secteurs rural et agricole, sans investir dans le développement de ses ressources humaines, sans créer un climat propice au secteur privé en investissant dans l'infrastructure physique, sans améliorer sa gouvernance et sans remédier fermement aux conflits et établir la paix. Un secteur public efficace, favorable aux objectifs poursuivis et capable est bien entendu essentiel à la réalisation de ces objectifs.

En ce qui concerne le règlement des conflits et la promotion de la paix au niveau du continent, nous sommes encouragés par le dynamisme que l'Union africaine a insufflé aux efforts conjoints des pays africains pour réaliser la paix et la stabilité.

S'agissant de l'esprit envisagé par le NEPAD, les partenaires de l'Afrique ont également accru leur engagement à appuyer les efforts de l'Afrique. Les décisions prises récemment par les pays industrialisés du Groupe des Huit et par l'Union européenne pour le développement de l'Afrique et l'adoption subséquente par la communauté internationale, lors du Sommet récent de septembre dernier, confirment que l'on reconnaît de plus en plus la nécessité d'agir pour venir en aide à l'Afrique. Les engagements pris par les partenaires vont du doublement de l'aide publique au développement à l'Afrique, qui passera de son niveau actuel à 50 milliards de dollars d'ici à 2010, et de l'allègement de la dette à la recherche d'une solution aux problèmes urgents qui se posent dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure. L'Éthiopie se félicite de ces efforts. Nous sommes confiants que nous serons en mesure de passer du discours aux actes, pour reprendre le titre du rapport du Groupe consultatif.

Le paludisme, qui est en tête de liste des maladies transmissibles, est un des problèmes principaux de l'Éthiopie en matière de santé. Le paludisme est endémique sur les trois quarts de la superficie du pays et deux tiers de la population sont exposés au risque de contamination. À cause de cela, une attention considérable a été accordée au contrôle du paludisme dès la mise en œuvre du programme national de développement concernant le secteur de la santé, afin de réduire le fardeau général que représentent la morbidité et la mortalité dues à cette maladie.

Le système antérieur, qui prônait une approche verticale de la prévention et du contrôle du paludisme, a été progressivement éliminé et le service qui en était responsable a été intégré au système de fourniture de soins de santé de base afin d'assurer la prévention et le contrôle efficaces du paludisme, en général, et des épidémies, en particulier. Le plan stratégique national de contrôle du paludisme en Éthiopie a été élaboré sur la base du plan stratégique mondial « Faire reculer le paludisme » de l'Organisation mondiale de la santé. Ce plan vise à réduire de 25 % d'ici à la fin de l'année le fardeau que représente le paludisme et à atteindre l'objectif d'Abuja de faire reculer le paludisme de 50 % d'ici à 2010. L'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide doit être renforcée pour atteindre 60 % d'ici à 2007. L'établissement d'un diagnostic rapide et un traitement prompt, la projection d'insecticides sur les maisons, la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et la participation rapide de la communauté à la prévention et au contrôle du paludisme sont à ce jour les formes prioritaires d'intervention.

S'agissant de la mobilisation des ressources pour lutter contre le paludisme, les donateurs multilatéraux se sont mobilisés pour créer une équipe d'appui au contrôle du paludisme. Cette équipe aide à identifier les fossés dans le programme de prévention et de contrôle du paludisme et à les combler. En ce qui concerne la demande de fonds au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, des résultats importants ont été obtenus au cours de la période de mise en œuvre. De plus, les évaluations des coûts pour l'ensemble des interventions nécessaires à la réalisation des OMD, s'agissant d'inverser le cours du paludisme en Éthiopie, ont été achevées.

Ces réalisations et d'autres n'ont pas été sans difficultés. Surmonter le manque de personnel et son renouvellement fréquent, la participation inadéquate de

la communauté et le lent rythme d'utilisation des fonds déjà sollicités s'est révélé une dure bataille. Parmi les autres problèmes rencontrés dans la prévention et le contrôle du paludisme, il faut citer les changements climatiques anormaux qui créent des conditions propices à une épidémie, l'augmentation du nombre de projets de mise en valeur des ressources en eau, l'accroissement des mouvements de population, l'apparition et la dissémination de souches résistantes aux traitements, le prix trop élevé et la pénurie des nouvelles polythérapies à base d'artémésinine, et l'insuffisance des distributions de moustiquaires durables imprégnées d'insecticide.

Pour terminer, je voudrais souligner que le paludisme demeure l'un des domaines d'intervention prioritaire du secteur de la santé en Éthiopie. Je demande, en conséquence, à la communauté internationale, aux institutions des Nations Unies et aux donateurs bilatéraux de renforcer leur appui afin d'atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration d'Abuja.

M. Atieh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général des rapports dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Ma délégation souscrit à la déclaration prononcée par le Représentant permanent de la Jamaïque, au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Pour la République arabe syrienne, l'action en faveur du développement dans le sud ne sera complète que si priorité est donnée aux préoccupations africaines. Ma délégation a toujours défendu les besoins spécifiques de l'Afrique, notamment en apportant tout son soutien à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), adopté il y a quatre ans par les dirigeants africains.

La Syrie se félicite des progrès récemment accomplis dans la mise en œuvre du NEPAD et espère que les mécanismes créés dans son cadre produiront des résultats concrets dans les années à venir. Nous convenons avec le rapport du Groupe consultatif sur l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/60/85) qu'un tel succès dépend de l'appui international. Cela exige d'augmenter l'aide publique au développement, d'alléger la dette et de tirer le plus grand parti possible du secteur des échanges. Le rapport souligne également

l'importance d'exploiter le potentiel africain dans toute une série de domaines. Cela dépendra dans une large mesure de la coopération de la communauté internationale avec les pays africains dans les domaines du transfert de technologie et du renforcement des capacités.

Soutenir le NEPAD est le meilleur moyen d'accroître l'efficacité de l'aide fournie à l'Afrique, de soutenir les priorités africaines et d'aider les gouvernements à établir des liens entre leurs stratégies de développement durable et leurs stratégies de réduction de la pauvreté, de façon à répondre aux besoins des États africains.

Aussi importante que soit la décision du Groupe des Huit d'annuler la dette de nombreux pays pauvres, nous tenons à réaffirmer qu'il importe tout autant de résoudre la situation des pays en développement à revenu intermédiaire et d'annuler la dette des pays les moins avancés, dont beaucoup se trouvent sur le continent africain.

Étant donné la corrélation étroite qui unit la paix et le développement, la Syrie appuie tous les efforts visant à mettre fin aux conflits qui font rage en Afrique. En 2002 et 2003, alors qu'elle siégeait au Conseil de sécurité, la Syrie a incité la communauté internationale à promouvoir la paix en Afrique et a soigneusement étudié les questions dont le Conseil était alors saisi, en tenant compte des droits et intérêts des Africains. De plus, nous avons pris une part active à bon nombre des missions que le Conseil de sécurité a effectuées dans les zones susceptibles d'être à nouveau le théâtre d'un conflit, dans le but de formuler des recommandations sur la manière de rétablir la stabilité en Afrique.

À cet égard, nous réaffirmons qu'il importe de poursuivre l'action internationale visant à régler les conflits et à promouvoir une paix et une stabilité durables en Afrique, et de favoriser les tendances positives évoquées dans le rapport du Secrétaire général. Par ailleurs, nous félicitons l'Union africaine de tous ses efforts et des importantes activités de maintien de la paix qu'elle conduit sur le continent. Nous adhérons à la position du Groupe des États africains selon laquelle c'est aux pays africains concernés de contrôler les activités de consolidation de la paix en Afrique.

Si nous voulons maintenir la priorité accordée ces dernières années aux besoins spécifiques de l'Afrique,

il faut que chacun d'entre nous s'investisse davantage au sein des organes principaux et subsidiaires des Nations Unies. Nous devons tirer profit des idées et initiatives en faveur du développement durable et de la santé, en particulier de celles qui prévoient la distribution de moustiquaires antipaludéennes et visent à endiguer le VIH/sida et les autres pandémies mettant en péril la vie de millions de personnes en Afrique et dans le monde, essentiellement dans les pays en développement.

M. Christmas (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : Ce n'est pas seulement un nouveau partenariat, mais c'est une nouvelle Afrique que nous voyons émerger, particulièrement lorsque nous regardons les livres écrits par des Africains. Je voudrais plus particulièrement parler de l'ouvrage *Africa : Define Yourself*, du Président sud-africain, Thabo Mbeki, qui décrit la nouvelle Afrique telle que nous la voyons aujourd'hui.

Avant de parler des partenariats extérieurs qui lient l'Afrique à d'autres pays, je m'arrêterai sur un exemple de partenariat interne en faveur de l'Afrique. Forts de notre expérience dans la région des Caraïbes, nous avons créé une université commune pour les Caraïbes anglophones. Je crois savoir qu'il y a quelque temps, une initiative africaine a tenté de réunir les universités du Lesotho, du Swaziland et du Botswana, selon toute vraisemblance en vain. Nous sommes prêts à partager notre expérience dans ce domaine avec cette nouvelle Afrique qui s'éveille et avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Notre région dispose d'un système d'examen commun à toutes les écoles des Caraïbes anglophones, placé sous l'égide de l'Université des Indes occidentales, de sorte que les examens organisés à la Trinité sont les mêmes que ceux organisés en Jamaïque et à Saint-Kitts. Huit pays des Caraïbes orientales, baptisés Îles du Vent et Sous-le-Vent, possèdent une monnaie commune. Nous nous employons actuellement à établir un passeport commun pour les Caraïbes anglophones et avons une équipe commune de cricket.

Nous sommes prêts – et je ne dis pas que l'Afrique fasse de même – à partager, dans cet esprit, tous ces avantages et notre expérience avec l'Afrique nouvelle. Je pense que dès qu'un pays est bien cimenté à l'intérieur de ses frontières et dispose des partenariats voulus sur le continent, il peut s'engager avec confiance à nouer un partenariat avec les autres pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 49/2 du 19 octobre 1994 de l'Assemblée générale, je donne la parole à l'Observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

M. Gospodinov (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par une note personnelle. À chaque fois que je rencontre un collègue africain dans le bâtiment de l'Organisation des Nations Unies, je vois que ses yeux m'interrogent en silence : « Faites-vous tout ce que vous pouvez pour notre continent? ». Je dois avouer que, pour nous, à la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, il n'est pas facile de répondre à cette question. Je suis certain que nombre de mes collègues dans cette salle partagent ce même sentiment, à savoir que, malgré quelques progrès récents, nous pourrions – et devrions – faire davantage pour l'Afrique.

C'est plus facile à dire qu'à faire. Une année comme celle-ci, durant laquelle rien qu'au cours des 10 derniers mois, des centaines de milliers de personnes sont mortes et des dizaines de millions d'autres ont été touchées par la tragédie du tsunami, des ouragans Katrina, Rita et Stan, et après les scènes horribles au lendemain du tremblement de terre au Pakistan et en Inde, l'on pourrait oublier l'Afrique. Elle pourrait ne plus longtemps faire l'objet d'un article en première page des quotidiens.

Pourtant, l'Afrique demeure pour nous une priorité. Trente pour cent de notre appel mondial pour 2005 est réservé à l'Afrique. Sur les 60 millions de francs suisses sollicités, 88 % sont destinés aux soins de santé, à la gestion des catastrophes et à la consolidation des capacités de nos sociétés locales membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Afrique. L'an dernier, à la sixième Conférence panafricaine tenue à Alger, le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a recensé quatre objectifs majeurs : l'intensification de l'action contre le VIH/sida, l'Initiative santé 2010 des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Afrique connue sous le nom de ARCHI 2010, la sécurité alimentaire; et la consolidation des capacités locales. Ces objectifs sont, pour l'essentiel, au centre de notre débat d'aujourd'hui, comme cela a été analysé de manière approfondie dans les rapports du Secrétaire général, ce dont nous nous félicitons. Nous sommes également encouragés par les dernières initiatives prises par le

Groupe des Huit, l'Union européenne et, tout particulièrement, le Gouvernement du Royaume-Uni, qui visent à rechercher et trouver de nouvelles façons de mieux aider le continent africain.

Nous constatons avec satisfaction que l'instauration d'une culture de prévention et l'amélioration de la santé publique, en tant que conditions préalables d'un développement durable, sont des composantes importantes et essentielles de la stratégie future des Nations Unies. Nous appuyons pleinement cette approche. Toutefois, nous estimons que l'Afrique doit être aux commandes de son propre développement et que l'engagement des pays dans le besoin est essentiel pour notre quête commune du succès sur le continent. À cet égard, nous pensons que les collectivités elles-mêmes, celles qui sont les plus vulnérables en Afrique, doivent être associées aux programmes de développement de leurs pays respectifs, en particulier dans les domaines de la santé publique et de la planification préalable aux catastrophes.

Faisant le point sur l'engagement collectif que nous avons pris à Ouagadougou en 1999, nous sommes heureux d'informer l'Assemblée générale qu'au cours des cinq dernières années, nous avons été en mesure de faire sensiblement baisser en Afrique la mortalité postinfantile due à la rougeole grâce au Partenariat contre la rougeole; que l'objectif d'Abuja de fournir des moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le cadre de l'initiative « Faire reculer le paludisme » a été atteint au Togo en une semaine avec la distribution de 805 000 moustiquaires aux personnes dans le besoin; et que le nombre des pays où la poliomyélite est endémique diminue régulièrement, avec une possible éradication de la polio – nous l'espérons – d'ici à 2008.

Tirant les leçons des partenariats contre la poliomyélite et la rougeole, les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du Ghana, de la Zambie, du Togo et du Niger – grâce au financement accordé par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et par le Gouvernement canadien – s'approprient à distribuer 2,26 millions de moustiquaires au Niger en décembre. Cela assurera la protection de tous les enfants âgés de moins de cinq ans au Niger, soit un chiffre total de 3,5 millions d'enfants. Ce chiffre peut paraître modeste, mais il constitue un autre exemple de notre excellent partenariat avec nos amis de la famille des Nations

Unies, en particulier l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF.

Un appel conjoint pour lutter contre la poliomyélite et la rougeole a élargi les capacités et donné des résultats. Au cours des cinq dernières années, plus de 30 de nos sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Afrique ont apporté leur soutien à la mobilisation sociale en faveur des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite, grâce à un million de francs suisses environ versés chaque année par chaque société nationale. Le même appel a permis à plus de 35 de nos sociétés membres africaines d'appuyer les campagnes contre la rougeole dans leurs pays et de participer au partenariat Initiative contre la rougeole en Afrique.

Des efforts accrus, ainsi que des ressources humaines et financières additionnelles, sont investis dans la lutte contre le VIH/sida. Les campagnes de lutte contre l'opprobre public qui accable les malades, l'enseignement par les pairs, les soins à domicile et les partenariats avec les personnes atteintes du VIH/sida ne sont que quelques aspects du travail accompli par les membres de notre personnel et nos volontaires.

Toutefois, nous savons que davantage est attendu de nous tous. Cette lutte est loin d'être gagnée. Nous nous inquiétons du fait que les situations d'urgence humanitaire liées aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme, telles que l'insécurité alimentaire, les déplacements de population et le choléra, continuent de déstabiliser l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Il n'existe pourtant ni la volonté politique ni les ressources nécessaires pour s'attaquer à ces situations d'urgence.

Quel que soit le nombre de tonnes de médicaments et de moustiquaires que nous distribuerons, nous savons que cela ne suffira pas, à moins d'investir dans les capacités humaines et locales. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous étendons nos réseaux de volontaires, qui font partie intégrante des collectivités locales. La mise en place d'équipes d'intervention régionales s'inscrit dans cette même optique, et elle permettra d'intégrer, dans les équipes d'intervention internationales, du personnel et des volontaires locaux. Tant les volontaires que les personnes les plus vulnérables participent en tant que partenaires à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités de prévention, d'urgence et

de santé. Ceux qui sont malades et qui ont faim savent parfois mieux de quelle sorte d'aide ils ont besoin.

Nos partenariats mondiaux à long terme en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont bénéficié à 2,5 millions de personnes. D'ici à 2015, nous nous proposons d'en faire bénéficier 5 millions de plus. Plus de 6 millions de personnes ont été les bénéficiaires d'une aide d'urgence ces 10 dernières années. Ce travail a été réalisé en grande partie par nos volontaires.

Nous considérons qu'il ne s'agit pas seulement de nourrir ceux qui ont faim et de soigner ceux qui sont malades. Investir dans le capital humain de l'Afrique va dans le sens de l'élimination de la pauvreté et de la consolidation de la paix et de la stabilité. Dans le cadre de ces efforts, le Secrétaire général de la Fédération, avec des cadres dirigeants de 12 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, collabore actuellement sur le terrain, avec nos collègues soudanais du Croissant-Rouge, à la recherche de solutions à certains des défis humanitaires les plus urgents du Soudan.

Nous savons bien qu'aussi vaste que puisse être notre réseau, nous ne pouvons aider l'Afrique sans oeuvrer ensemble avec nos partenaires, qu'ils soient des organismes gouvernementaux ou l'ONU. Nous avons conclu un accord en mars dernier avec Médecins sans frontières, la Belgique et le Programme alimentaire mondial pour aider de concert les personnes atteintes du VIH/sida en République démocratique du Congo, notamment les personnes suivant un traitement à base d'antirétroviraux. Des formes de coopération similaires vont être mises en œuvre entre la Fédération et huit grands organismes des Nations Unies actifs en Afrique australe.

Pour terminer, je voudrais évoquer certains problèmes particuliers auxquels nous faisons face. Il est très souvent de plus en plus difficile de recruter des experts techniques qualifiés pour les déployer lors des situations d'urgence sur le continent, en particulier des experts francophones. Avec l'augmentation considérable du nombre de catastrophes naturelles en Asie du Sud, aux Caraïbes et en Amérique centrale, ainsi que sur le littoral du Golfe des États-Unis, nombre de nos meilleurs experts sont détachés de l'Afrique. Ce n'est un secret pour personne qu'en dépit du vaste consensus actuel sur le fait que l'Afrique doit demeurer le centre de nos préoccupations et une

priorité, les ressources humaines et financières vont ailleurs. Il n'y a ni tsunamis ni séismes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, Dieu merci, mais le nombre de personnes qui souffrent là-bas n'en demeure pas moins considérable et perturbant. Cela me ramène à mon point de départ : la question muette que l'on lit dans les yeux de nos collègues africains : faisons-nous vraiment de notre mieux pour le continent? En dépit de certains progrès, la réponse reste mitigée. Un vieux proverbe africain dit qu'on devient un homme lorsqu'on a tué un lion. Si je devais transposer ce proverbe aux réalités d'aujourd'hui en Afrique, je dirais que nous aurons tous beaucoup de ces lions à tuer avant de parvenir à la maturité et à assurer l'avenir de l'Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur les questions dont l'Assemblée est saisie. Nous avons entendu au total 43 orateurs dans ce débat. Il est bien sûr impossible de résumer la discussion riche et détaillée que nous avons eue, mais je voudrais cependant citer certains des points essentiels qui ressortent de cet important débat.

Premièrement, en ce qui concerne le paludisme, les orateurs ont salué vigoureusement les réels progrès enregistrés à cet égard récemment, mais ils ont également reconnu tout aussi énergiquement qu'il est nécessaire d'intensifier cette action pour empêcher toutes ces morts que l'on aurait pu éviter en Afrique, et en particulier celles des enfants.

Deuxièmement, on a également reconnu que le fléau du VIH/sida, de la tuberculose et d'autres maladies transmissibles menace de réduire à néant les progrès enregistrés actuellement en matière de développement. Des systèmes de santé publique plus solides sont nécessaires pour la prévention, le traitement, les soins et la recherche, ainsi que les ressources qui s'imposent pour tout ce qui précède.

Troisièmement, on s'est largement accordé à dire que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique avait permis de donner un tour nouveau aux débats sur le développement : on constate dorénavant un esprit de partenariat véritable en même temps qu'une réelle prise en mains par les Africains. Ainsi, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine a été fréquemment cité comme une illustration de la façon dont les choses évoluent à cet égard.

Quatrièmement, j'aimerais tout particulièrement saluer les progrès de l'Afrique dans les domaines de la paix et de la sécurité, à l'instar de nombreux orateurs – avec, notamment, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et l'évolution vers un système d'alerte rapide et une force africaine en attente. Nous saluons l'objectif que s'est donné l'Union africaine d'avoir débarrassé l'Afrique des conflits en 2010. L'Assemblée se souviendra que le nombre des conflits était assez élevé en 1998 mais qu'il a chuté, passant désormais de 14 à 3, je pense. Je pense que c'est également un aspect intéressant de la façon dont nous pouvons nous conformer au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies : souvenons-nous que les organisations et dispositifs régionaux font partie de la Charte. Je pense que cela illustre la signification pratique.

Cinquièmement, il y a eu un appel général à la mise en place rapide de la Commission de consolidation de la paix, sur laquelle des consultations et des négociations très importantes sont en cours, mais le message fort qui a émané de cette salle portait sur l'importance de la rapidité de cette mise en place.

On constate un intérêt accru pour les priorités de l'Afrique, et en particulier le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et le nouveau consortium international sur l'infrastructure, ce dont il faut se féliciter. Les engagements pris récemment en matière d'aide publique au développement (APD) ont été largement salués, à commencer par celui qui concerne un doublement de l'aide publique au développement à l'Afrique et l'engagement de nombreux donateurs de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'APD. Les orateurs ont salué les progrès enregistrés au début de l'année à Paris en ce qui concerne l'efficacité de l'aide et l'accroissement des financements des bailleurs de fonds en guise de soutien budgétaire. Des appels ont également été faits à œuvrer davantage à une bonne coordination du système des donateurs, notamment au niveau du système des Nations Unies. En outre, les orateurs ont salué les engagements africains en faveur de la bonne gouvernance, de mesures anticorruption et de l'instauration d'un climat favorable aux investissements. Mais les délégations ont mis fortement l'accent sur la nécessité de maintenir la dynamique actuelle et de continuer de travailler dans l'urgence, ainsi que d'assurer le suivi de la mise en

œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, du document final de la Réunion plénière de haut niveau et des engagements particuliers pris à l'égard de l'Afrique. Je salue, à ce propos, le rôle du nouveau Forum du Partenariat pour l'Afrique.

S'agissant de la dette, les orateurs ont salué les progrès enregistrés en la matière cette année, à commencer par l'initiative du Groupe des Huit à l'égard de la dette de l'Afrique, mais des orateurs ont aussi appelé à l'action sur la question de l'endettement de tous les pays africains très endettés. S'agissant des relations commerciales, on a pu constater du début à la fin de notre débat une forte tendance en faveur d'un progrès décisif à Hong Kong. En ce qui concerne les investissements étrangers directs, on s'est préoccupé de ce que seulement 3 % de ces mouvements se font en direction de l'Afrique. Les orateurs ont cependant exprimé l'espoir que quelque chose soit fait pour changer cette situation, et même, dans certains cas, leur détermination à cette fin. Enfin, nous avons entendu de nombreux exemples valables et concrets de la coopération Sud-Sud vue comme un complément très précieux de l'aide actuelle des donateurs. Nous avons donc des actions nationales, de bons efforts au niveau régional, une bonne coopération Sud-Sud et, il faut l'espérer, une bonne coopération entre pays donateurs et pays bénéficiaires.

Toutes ces questions ont été soulevées au cours de notre discussion. Il est nécessaire de poursuivre le suivi des progrès sur ces questions. Je suis certain que la Deuxième Commission et le Conseil économique et social continueront de procéder à ce suivi. Je pense que dans le sillage de la Réunion au sommet, ce débat est venu à point nommé s'agissant de maintenir la dynamique sur les questions très importantes de développement, et en particulier les questions relatives au continent africain et à la lutte contre le fléau du paludisme et d'autres maladies transmissibles. Je remercie les représentants, qui ont permis que ce débat soit constructif et instructif. Portons-en le message dans la suite de nos travaux. Je remercie également les membres de leur participation.

L'Assemblée en a ainsi terminé avec la phase actuelle de l'examen des points 66 et 47 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 50.